

Débats parlementaires

Le scénario des dirigeants du PS, du PCF et du Parti de gauche pour la session extraordinaire du Parlement

Le 7 septembre, la session extraordinaire du Parlement va s'ouvrir, avec à l'Assemblée nationale, après « un tour de chauffe en juillet » (selon la formule de l'AFP), la réforme des retraites.

Préparant cette échéance, le député PS **Moscovici** a déclaré mardi 10 août, en réponse à « l'offensive de Nicolas Sarkozy sur la sécurité » : « Il faut que nous rejoignons le vrai terrain qui est celui des Français, le terrain social. La rentrée sera sociale et sera chaude contre cette réforme des retraites. Le 7 septembre, il y aura des millions de gens dans la rue. N'oublions pas que Nicolas Sarkozy, c'est avant tout une politique économique qui échoue et une politique sociale injuste. Revenons au social. »

« Rejoindre le terrain social » ? Pour poursuivre le scénario mis au point en commission des affaires sociales du 20 au 23 juillet derniers ? Rappelons qu'en commission, les députés du PS, comme ceux du PCF et du Parti de gauche, avaient présenté une batterie d'amendements à la loi Sarkozy-Woerth sur les retraites.

Le problème n'est pas en soi de déposer des amendements, mais leur contenu.

Or le PS a concentré le tir notamment sur un amendement (n° 243) rédigé ainsi : « Il est créé un titre I bis rédigé comme suit : "De la retraite choisie". » Et sur un autre amendement (n° 242) stipulant : « Si un allongement de la durée de cotisation devait être envisagé à partir de 2025, celui-ci ne devrait pas excéder la moitié des gains d'espérance de vie. »

La députée PS **Marisol Touraine** a explicité ainsi le contenu de ces amendements : « Nous considérons qu'il faut inciter les Français qui le souhaitent et qui le peuvent à travailler plus longtemps » (cité par *Le Parisien*, 22 juillet).

Ces amendements du PS ont fait dire à l'oratrice UMP **Valérie Rosso-Debord** : « On vient d'assister à une révolution culturelle du PS. La raison l'emporte au PS, je ne vois désormais pas pourquoi ils ne voteraient pas la réforme avec nous ! »

L'un des dirigeants du PCF, **Roland Muzeau**, avait dénoncé ces amendements du PS en déclarant : « La retraite choisie conduit à une individualisation très forte du droit à la retraite. » Ce qui est tout à fait juste. Mais qu'ont fait, pour leur part, les députés du PCF et du Parti de gauche ? Ils ont également déposé plusieurs amendements qui posent à tout le moins problème.

Ainsi, l'amendement n° 82 stipule : « Il est créé une maison commune des régimes de retraite, regroupant l'organisation de l'ensemble des différents régimes. »

Le 7 septembre, un véritable choc se prépare ce jour-là entre deux logiques



Photo AFP

La députée du Parti de gauche **Martine Billard** insistait dans le débat : « Cet amendement est pour nous un élément central de nos propositions. »

Mais les fonctionnaires n'ont pas un « régime de retraite », ils bénéficient du Code des pensions, c'est-à-dire que leurs retraites sont payées par le Grand Livre de la dette publique comme service rendu à l'Etat. Si demain ils devaient relever d'une « maison commune des régimes de retraite », cela signifierait très concrètement qu'il n'y aurait plus de Code des pensions...

Et donc plus de fonctionnaires.

Un autre amendement (n° 81) visait à « supprimer l'article 1er » du projet de loi. Cet article du projet gouvernemental institue un « comité de pilotage » composé notamment de représentants du gouvernement et de représentants des syndicats. Supprimer l'article instituant ce comité de pilotage, personne ne pourrait être contre. Mais que lit-on dans l'exposé des motifs de cet amendement ? « Les objectifs assignés à ce comité (retour à l'équilibre à l'horizon 2018, progression du taux d'emploi des seniors) (...) sont des objectifs fondamentaux qui ne sauraient être confiés à un simple comité sans implication du Parlement. Il s'agit là de missions essentielles. »

Ainsi, si l'on comprend bien, les députés du PCF et du Parti de gauche font leurs objectifs définis par le gouvernement (« retour à l'équilibre à l'horizon 2018, progression du taux d'emploi des seniors »), qu'ils jugent même « essentiels » !

Mais c'est précisément sur ces objectifs qu'est bâtie toute la contre-réforme des retraites ! N'y a-t-il pas duplicité à prétendre s'opposer au projet du gouvernement tout en revendiquant les objectifs ?

Qu'est-ce donc, sinon l'accompagnement de la contre-réforme des retraites de Sarkozy ? Voilà ce qui s'est passé du 20 au 23 juillet en commission de l'Assemblée nationale. Et c'est ce scénario qui se prépare pour la session extraordinaire du Parlement qui s'ouvrira le 7 septembre.

Le 4 août, les dirigeants du PCF ont annoncé avoir lancé une pétition en indiquant dans un communiqué : « Tout l'été, à la Fête de l'Humanité et jusqu'à la fin du débat, les communistes font signer la pétition "Pour une réforme des retraites juste et efficace, une proposition de loi alternative", soutenant la proposition de loi déposée par les députés communistes, républicains, du Parti de gauche. Les premières pétitions seront déposées à l'Assemblée nationale, dans l'hémicycle, le 7 septembre. »

Le 7 septembre ? Un véritable choc se prépare ce jour-là entre deux logiques :

— D'une part, les députés du PS, comme ceux du PCF et du Parti de gauche, vont à nouveau déposer les amendements présentés du 20 au 23 juillet en commission et parlent d'obtenir des « avancées » dans le projet de loi.

— D'autre part, dans la grève et en manifestation, des centaines et des centaines de milliers de salariés vont exiger, comme en attestent les multiples appels communs de syndicats, le retrait pur et simple de la loi.

Daniel SHAPIRA ■

Lu dans la presse

A Gruissan, sur la plage, on pense encore aux retraites

« Avant, on louait un appartement pour une semaine au bord de la mer. Maintenant, ce n'est plus possible. C'est trop chaud ! », lance Yoann, mécanicien de 35 ans, qui reprend : « On partira un jour ou deux dans l'été. On n'a plus les moyens de se payer des vacances, car même avec deux salaires, ce n'est plus possible de faire des économies. »

En face, les panneaux « A louer » fleurissent aux balcons des immeubles. Des studios ou des appartements à louer, il en reste beaucoup à Gruissan. Même le camping municipal a des emplacements libres.

« Les vacances ? Je n'en ai même pas envie ! Il y a deux semaines de peine, on manifestait contre la réforme des retraites... Le pays est en plein marasme », dit Elisabeth, 48 ans.

Cette bibliothécaire toulousaine goûte pourtant au farniente sur une chaise longue. « Je suis juste venue rejoindre des amis au camping pour la journée. Moi, les vacances en juillet et en août, je ne peux pas me les offrir, c'est trop cher. »



(...) Quelques tentes plus loin, autour d'une table en bois, trois quinquas prennent le café. Patricia, 57 ans, a le teint hâlé, mais la mine grave : « Les commerçants ne travaillent pas

beaucoup. Nous, d'ailleurs, on achète peu. Le soir, au camping, c'est salade et nouilles chinoises » (*La Dépêche*).

ÉDITORIAL

Une inquiétante dérive : comment y répondre ?

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

La Courneuve, 21 juillet : une femme traînée à terre avec son bébé par des policiers expulsant des familles entières de la barre Balzac. Montreuil, 14 août : des familles de Roms expulsées, les forces de l'ordre triant entre les hommes arrêtés d'un côté, les femmes et les enfants de l'autre. Ces images ont fait le tour du monde entier. Pendant ce temps, la loi se prépare, qui menace de remettre en cause la nationalité française pour des citoyens d'origine étrangère naturalisés.

Cette surenchère démagogique, qui désigne l'étranger, le « sans-papiers », le Français d'origine étrangère comme responsable de tous les maux, cache mal la panique qui saisit les sommets de l'Etat. Car enfin... Qui est responsable de la situation quand il manque plusieurs millions de logements, quand le taux de chômage des moins de 25 ans dépasse les 50 % dans les quartiers populaires, quand 260 000 emplois industriels sont détruits en cette seule dernière année ? Les responsables de cette situation — qui est la racine sociale profonde d'une insécurité généralisée —, ce sont ceux qui, aux sommets du gouvernement et des multinationales, imposent les plans de désindustrialisation, suppriment un emploi sur deux dans la fonction publique, ferment les centres de Sécurité sociale, les lits dans les hôpitaux, les classes dans les écoles. Responsables — et nul autre — ceux qui sacrifient tout aux exigences du « renflouement de l'euro » et des grandes banques avides de récupérer les centaines de milliards partis en fumée dans la spéculation. Ceux-là sont responsables de la dégradation sociale généralisée. Ce sont les mêmes qui, assaillis par les affaires néées de la décomposition de leur régime, confrontés à la résistance croissante contre leurs plans destructeurs, montent cette cabale contre la composante d'origine immigrée de la classe ouvrière de notre pays.

Et derrière cette composante, c'est n'importe quel secteur de la jeunesse ou de la classe ouvrière qui peut voir, demain, ses droits et garanties piétinés et livrés à l'arbitraire et la répression.

La dérive en cours inquiète, à juste titre, travailleurs et démocrates.

Comment y répondre ?

Des personnalités (1) appellent à manifester le 4 septembre contre la « démarche » du gouvernement. Elles se prononcent pour « le nécessaire respect de l'ordre public », invitent le gouvernement à cesser de « fouler aux pieds la Constitution » et de « mettre en péril la paix civile ». Est-ce vraiment de cette manière que l'on va s'opposer à la dérive en cours ? La Constitution de la Ve République ? Insérée dans l'Union européenne, elle est le cadre qui organise la destruction massive des emplois, des services publics et des droits ouvriers et démocratiques. Défendre la Constitution permettrait de bloquer l'offensive contre la démocratie ? On est en droit d'en douter.

L'intention du gouvernement est de diviser la classe ouvrière et la jeunesse. Le meilleur moyen de lui couper l'herbe sous le pied, n'est-ce pas de forger l'unité de la classe ouvrière et de la jeunesse, toutes origines confondues, contre les mesures antidémocratiques en préparation, comme pour imposer, sur le terrain même de la lutte de classe, la défense et la reconquête de tous les droits ? Et pour commencer : l'unité de la classe ouvrière et de la jeunesse pour imposer le retrait de la contre-réforme des retraites, par la grève interprofessionnelle, le 7 septembre prochain.

(1) Parmi lesquelles les principaux responsables du Parti socialiste, du Parti communiste, des Verts, etc.

Retraites. "Gagner un autre projet" ? Ou plutôt arracher d'abord le retrait !

Des appels communs de syndicats se multiplient pour la grève le 7 septembre pour le retrait

Au cœur de l'été, des appels communs de syndicats se multiplient à tous les niveaux pour l'appel à la grève le 7 septembre pour le retrait du projet de loi sur les retraites. Ainsi, comme on le lira, les unions locales de Haguenau, dans le Bas-Rhin, appellent dans l'unité tous les salariés de leur ville à la grève. C'est dans cette situation que, fin juillet, la direction confédérale de la CGT a publié un nouveau tract sur les retraites. Son titre : « *Gagnons un autre projet.* » Sa conclusion : « *Les*

organisations syndicales réitérent leur demande au gouvernement d'ouvrir un vrai débat prenant en compte leurs revendications et leurs propositions. »

« *Gagner un autre projet* » ? Mais quel qu'il puisse être, tous les travailleurs, tous les militants savent que le préalable, la condition pour obtenir la reconquête des droits, c'est d'abord d'arracher le retrait du projet du gouvernement. Car si le projet n'est pas retiré, la contre-réforme s'appliquera. « *Demander un vrai débat* » ? Mais il n'y a rien à débattre.

Comme le disent les syndicats CGT, SUD et FO du centre hospitalier de Saint-Malo : « *Le projet de loi du gouvernement n'est pas amendable, il doit être purement et simplement retiré.* »

Dans un nombre grandissant d'entreprises, les syndicats, comme à CEGELEC, précisent leur combat pour la grève le 7 septembre pour le retrait, en appelant les salariés à se réunir en assemblées générales.

D. S. ■

Construction

Les syndicats de CEGELEC (CGT, CFDT, CFTC, FO) appellent à se réunir en assemblée générale

« **Le 7 septembre, tous en grève pour le retrait du plan Sarkozy !**

L'heure est grave, c'est maintenant que se joue la défense de nos retraites.

- Pour le départ à 60 ans à taux plein !
- Contre l'allongement de la durée de cotisation !
- Contre la pénibilité à la gueule du client, pour la reconnaissance des métiers pénibles !

L'unité public-privé est nécessaire, la grève interprofessionnelle est nécessaire.

Ce projet scélérat du gouvernement Sarkozy doit être retiré.

Tous en grève le 7 septembre. Réunissez-vous en AG dans vos agences.

Manifestation intersyndicale et interprofessionnelle

(carré pour inscrire les initiatives, les manifs locales ou régionales). »

Bas-Rhin

Les unions locales de Haguenau (CGT, CFDT, FO) appellent à la grève pour le retrait

« **Le gouvernement a décidé de déposer son projet de loi sur les retraites le 7 septembre à l'Assemblée nationale.**

Ce projet est totalement injuste.

— Report de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans.

— Allongement de la durée de cotisation.

— Remise en cause des acquis de tous les régimes de retraite : régime général, régimes spéciaux.

— Mise en place d'une partie de la retraite par capitalisation.

— Refus de reconnaître des métiers pénibles et le préjudice de la pénibilité.

— Augmentation des inégalités hommes-femmes (aggravation des carrières incomplètes pour les femmes).

Le projet va conduire à la baisse du montant des retraites, à l'allongement de la durée d'activité, à un manque à gagner d'un million d'emplois pour les jeunes.

Ces mesures et leurs conséquences sont inacceptables. Elles doivent être combattues. Les travailleurs ont montré leur détermination à combattre ce projet en participant de plus en plus nombreux aux journées de grèves et manifestations ce printemps.

Nous constatons que le gouvernement reste sourd. Ce projet de loi n'est ni amendable ni négociable.

Imposons son retrait.

Seule une riposte unie, puissante, à la hauteur de l'enjeu, pourra faire reculer le gouvernement. L'heure est à la grève interprofessionnelle et à l'unité. A Haguenau comme dans toute la France : mobilisons-nous.

Toutes et tous en grève et à la manifestation le 7 septembre. Manifestation le 7 septembre, à 10 h 30, quai des Pêcheurs, Haguenau.

Ceux qui le souhaitent pourront participer à la manifestation à Strasbourg, place de la Bourse, à 14 h 30. »



Seine-Saint-Denis

Les syndicats départementaux de La Poste du 93 (CGT, SUD, FO)

Pour le droit à la retraite à 60 ans ! Retrait du projet de réforme !

« Nous exigeons le retrait du projet de réforme des retraites, et revendiquons :

— Garantir l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans.

— Aucun allongement de la durée de cotisation.

— Défense de tous les régimes de retraite existants.

— Reconnaître la pénibilité par un départ anticipé.

Pour la retraite, par la mobilisation des salariés imposons d'autres choix à ce gouvernement ! Toutes et tous dans la grève et les manifestations le 7 septembre. »

Ille-et-Vilaine

Les syndicats CGT, SUD et FO du centre hospitalier de Saint-Malo

Retrait du plan gouvernemental de "réforme" des retraites !

« **Les syndicats CGT, SUD et FO du centre hospitalier de Saint-Malo soulignent que pas une des mesures du plan gouvernemental contre les retraites n'est acceptable ni négociable.**

D'ailleurs, le gouvernement le déclare lui-même : il faut répondre aux exigences des fameux "marchés" et réduire les déficits publics qui se sont creusés à la suite des versements massifs octroyés aux acteurs desdits marchés pour faire face à leur propre crise, crise que les salariés devraient aujourd'hui payer.

Il faut le dire clairement : pas une des mesures du plan gouvernemental contre les retraites n'est justifiable.

40 annuités, c'est déjà trop ! 62-67 ans et 41,5 annuités, c'est inacceptable !

Le projet de loi du gouvernement n'est pas amendable, il doit être purement et simplement retiré.

Le 7 septembre prochain, début du débat parlementaire, les confédérations, fédérations et unions CDFT, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA appellent à une "nouvelle journée nationale de grèves et de manifestation".

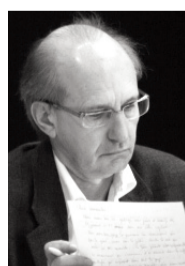
Les syndicats CGT, SUD, FO du centre hospitalier de Saint-Malo appellent d'ores et déjà tous et toutes à participer massivement à la journée du 7 septembre.

Par ailleurs, ils estiment que la grève interprofessionnelle unitaire, appelée clairement pour le retrait du projet de loi, est à l'ordre du jour et est la seule voie pour faire reculer le gouvernement. »

Interview

"L'appel à des assemblées de personnels sur tous les sites avant le 7 septembre"

Luc Lestrade, l'un des responsables de la CGT Finances publiques des Landes.



Informations ouvrières a publié la semaine dernière l'appel à la grève du 7 septembre des sections syndicales des Landes SNUI-SUD Trésor-FO-CGT.

Dans quelles conditions cet appel a-t-il été élaboré ?

La délégation de la CGT, dont je faisais partie, avait reçu un mandat très précis de la commission exécutive de notre section, à savoir un appel commun centré sur l'exigence du retrait, dont nous avons rédigé un projet.

Ce mandat s'appuyait sur la déclaration adoptée unanimement par le congrès fondateur de la CGT Finances publiques (issue de la

fusion des syndicats nationaux des Impôts et du Trésor) réuni en mai dernier, qui affirme : « *Dans la bataille qui s'engage, l'unité des salariés du public et du privé avec leurs organisations syndicales doit se réaliser sur la base du maintien de l'âge légal de départ à la retraite sans décote, du refus de tout nouvel allongement de la durée de cotisation et de toute baisse du niveau des pensions et du maintien du Code des pensions.* »

L'exigence du retrait du projet Sarkozy, complètement incompatible avec ces revendications, découle naturellement de cette déclaration.

Ce projet a été accepté sans aucune difficulté par FO et SNUI-SUD, qui défendent les mêmes revendications et qui veulent mobiliser comme nous pour imposer le retrait. Seule la CFDT a refusé de signer, refusant de

se prononcer contre l'allongement de la durée de cotisation et la décote.

Comment voyez-vous la mobilisation pour le 7 ?

L'appel a été diffusé dans tous les services. Comme on peut le voir, il appelle à des assemblées de personnels sous forme d'heures mensuelles d'information syndicale sur tous les sites avant le 7. Les signataires doivent se réunir pour les préparer, notamment par des tournées communes dans les services. Nous verrons dans ces assemblées comment organiser la suite, par exemple en appelant à de nouvelles assemblées, deux jours après le 7 septembre. Mais nous verrons ce que donne le dialogue avec les agents pendant les tournées et aux assemblées d'avant le 7 septembre. ■

Paris

Les syndicats de RFI (SNJ, FO, SNRT-CGT, SNJ-CGT)

7 septembre 2010 : tous en grève pour le retrait de la réforme des retraites !

« 40 ans, c'est déjà trop ! Contre tout allongement de la durée de cotisation !

Attendre 67 ans pour partir à la retraite à taux plein ? Nous n'en voulons pas.

Maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans et de l'âge sans décote à 65 ans !

Accepter la logique de tout aligner vers le bas ? Non ! Maintien du Code des pensions pour les fonctionnaires et des régimes spéciaux, maintien de l'IRCANTEC dans l'audiovisuel public !

Ce projet n'est pas amendable ni discutable, il doit être retiré.

Retrait du projet !

Les syndicats FO, CGT et SNJ de RFI appellent à la grève ce 7 septembre 2010. »

1910-2010, la retraite en dix épisodes

8. De 1995 à 2007 Des années cruciales

La mobilisation de millions de travailleurs, en novembre et décembre 1995, se saisissant de leurs organisations syndicales CGT et FO, a imposé le retrait du plan Juppé sur les retraites, bloquant pour plus de sept ans toute nouvelle offensive en ce domaine. Mais entre-temps, l'Union européenne est entrée sur le devant de la scène, constituant un instrument de contrainte supplémentaire pour exiger un consensus sur l'allongement généralisé de la durée de cotisation, la diminution des dépenses des retraites des Etats. Il faut bien le dire : cette pression considérable n'a pas été sans résultat. Cela a pesé lourd par la suite. De 2003, puis de 2007, de très nombreux travailleurs et militants conservent un souvenir amer : celui de semaines de grèves conclues par une défaite, sans avoir pu combattre comme ils le souhaitaient. Le principal enseignement de ces années est peut-être le suivant : la « concertation » — ou le « débat sur la réforme » — voulue par les gouvernements est un piège ; l'exigence du « retrait » et de la grève, dès lors qu'elle s'impose au sommet des organisations, est le plus sûr gage de succès.



Repères

- **1995.** Plan Juppé (allongement de la durée de cotisation des fonctionnaires, sortie des pensions du budget de l'Etat par la création d'une caisse autonome). Les plus grandes grèves et manifestations depuis 1968 en imposent le retrait.
- **2003.** Loi Fillon. Allongement de la durée de cotisation des fonctionnaires à 40 annuités, puis nouvel allongement (prévu à compter de 2008) pour tous les travailleurs (du public et du privé).
- **2007.** Le gouvernement Sarkozy-Fillon impose finalement l'allongement de la durée des négociations sur les régimes spéciaux (EDF, SNCF, etc.) après que la direction de la CGT a accepté des « négociations » entreprise par entreprise.

Par Yan Legoff

En cet automne 1995, le tout nouveau gouvernement d'Alain Juppé (il est en place depuis juin) est sous la pression intense des marchés financiers et des institutions financières internationales. L'Union européenne (le traité de Maastricht est en vigueur depuis à peine trois ans) est aussi là pour les relayer, mais Bruxelles hésite encore à faire ouvertement usage de pouvoirs qui se révéleront pleinement les années suivantes... L'OCDE (1) commande de « tailler dans les dépenses en s'attaquant une bonne fois pour toute à la remise en ordre de la fonction publique et des régimes spéciaux ». Pour le Fonds monétaire international (FMI), le gouvernement français doit « aller beaucoup plus loin » et « adopter dans les trois mois (...) un plan précis et crédible pour éliminer largement la moitié du déficit de la Sécurité sociale (...), avant tout en limitant la dépense ».

Alain Juppé promet d'être l'homme de la situation, assurant de porter « un bouleversement considérable » parce que « les gouvernements précédents ont beaucoup reculé sur beaucoup de ces sujets-là. Il nous faut avancer. » Le 22 septembre, il lance un « débat social » visant à « modifier le financement de la protection sociale » et à « rationaliser les dépenses ». Le 15 novembre, à l'Assemblée nationale, il annonce la « totale » : intégration de fait de l'assurance maladie dans le budget de l'Etat ; suppression progressive des cotisations de Sécurité sociale (« Les cotisations sont assises sur les salaires et renchérissent donc le coût global du travail », dénonce Juppé), basculement de ces cotisations vers la CSG ; définition par l'Etat et le Parlement du montant limite des dépenses de la Sécurité sociale ; création d'un impôt supplémentaire, la CRDS, pour combler les « déficits » précédents ; régionalisation du financement des hôpitaux ; intégration au revenu imposable des allocations familiales ; passage à 40 annuités de cotisation pour la retraite des fonctionnaires et les régimes spéciaux ; création d'une caisse de retraite pour les fonctionnaires, dont les pensions sortiraient ainsi du budget de l'Etat ; favoriser les fonds de pension. C'est toute la Sécurité sociale de 1945 que Juppé veut mettre à bas, en exonérant les patrons de payer les cotisations intégrées aux salaires, qui financent la protection sociale collective des travailleurs.

Le soir même, Nicole Notat, la secrétaire générale de la CFDT, déclare à la télévision : « Le résultat d'aujourd'hui, je l'apprécie. Des décisions vont dans le bon sens ». Elle ajoute qu'elle jugera en fonction de la « volonté politique réelle du gouvernement d'aller jusqu'au bout de ses décisions ».

L'opposition parlementaire est plus que mesurée : « Cela va aggraver les difficultés (...). Cela ne sort pas des sentiers battus », déclare, pour le PCF, le député Alain Bocquet... « Sur l'assurance maladie, le plan Juppé reprend des idées que depuis longtemps la gauche défend », lance Laurent Fabius, alors président du groupe PS à l'Assemblée nationale. L'ancien ministre PS de la Santé, Claude Evin, va même jusqu'à déclarer : « Le plan Juppé ouvre des pistes intéressantes. Je le soutiendrais, si le gouvernement avait le courage d'aller jusqu'au bout. » Le 21 novembre, le premier secrétaire du PS, un certain Lionel Jospin, enfonce le clou : « Il faut laisser le gouvernement gouverner. »

Bousculant ces obstacles, des millions de manifestants, généralisant de fait la grève à toute la fonction publique et aux entreprises publiques, et, même, par moment, dans certains secteurs du privé, en décideront autrement dans les se-



Photo AFP

16 décembre 1995, à Paris : manifestation pour le retrait du plan Juppé.

maines suivantes, paralysant tout le pays, se saisissant de leurs organisations syndicales confédérées CGT et FO, imposant le mot d'ordre de « Retrait du plan Juppé-Notat ».

Sur le volet retraites, le gouvernement Juppé a été contraint à un recul quasi complet. Pensant sortir de la crise par une dissolution de l'Assemblée nationale, Chirac convoque en avril 1997 de nouvelles élections, remportées par la « gauche plurielle » rassemblant le PS, le PCF, les Verts et le Mouvement des citoyens. Lionel Jospin devient Premier ministre.

Mars 2002 : Jospin s'engage auprès de Bruxelles à reculer l'âge de la retraite

Ce gouvernement ne reviendra pas sur les mesures Balladur-Veil de 1993, qui ont porté un coup terrible aux retraites des salariés du privé. A l'inverse, il multiplie les commandes de rapports officiels, qui, tous, se concluent par la nécessité de porter de nouveaux coups. Mais « tout le monde se souvient des événements de l'automne 1995 », avertit Jospin dans un discours sur l'avenir des retraites, le 21 mars 2000. Comment faire ? Il annonce une « démarche fondée sur cinq principes », au premier rang desquels « la concertation dans l'élaboration et la progressivité des mesures ». Il annonce la créa-

tion d'une Conseil d'orientation des retraites, qui comprendra des représentants des organisations syndicales, et qui devra « proposer des mesures au gouvernement ». Sans attendre, Jospin propose aux fonctionnaires de s'engager « dans la voie d'un allongement de la durée de cotisation en la portant progressivement à quarante annuités ». Il n'y parviendra pas.

L'un des tout derniers actes politiques du Premier ministre Jospin sera, au sommet européen de Barcelone (mars 2002), de signer un engagement, au nom de tout son gouvernement, d'augmenter d'ici à 2010 « d'environ cinq ans l'âge moyen auquel cesse l'activité professionnelle ». Cet engagement, il ne pourra le mettre en œuvre. Jospin est éliminé dès le premier tour de l'élection présidentielle quelques semaines plus tard. Ce sont des gouvernements de droite, en 2003, puis en 2007 (pour les régimes spéciaux), qui l'appliqueront à sa place.

(1) L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est une organisation internationale regroupant les gouvernements des pays les plus développés et qui émet des recommandations périodiques à ces gouvernements sur la politique à suivre.

Éclairage

2003-2006 : le faux alibi des « projections démographiques »

Le Conseil d'orientation des retraites (COR), dans son premier rapport de décembre 2001, dressait un tableau alarmiste de l'avenir démographique de la France, en s'appuyant sur les projections de l'INSEE. La population active allait, dès 2010, « inéluctablement » décroître, le système français des retraites allait « maintenant absorber un choc démographique sans précédent ». Un refrain que le gouvernement Chirac-Raffarin-Fillon, en 2003, allait reprendre, comme un fait établi, pour justifier l'allongement de la durée de cotisation. Mais, en juillet 2006, l'INSEE réévalue ses projections. L'économiste Mathieu Plane, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), en rend compte dans une étude intitulée « La démographie à la rescousse de la protection sociale en France » : « Le nouveau scénario affiché par l'INSEE modifie en profondeur la

vision que l'on peut avoir de l'activité française à long terme. Les précédentes projections dressaient un tableau beaucoup plus sombre quant à l'évolution du nombre d'actifs pour le demi-siècle à venir. La population active devait (...) décroître de façon quasi tendancielle jusqu'en 2050. Le nombre d'actifs devait se réduire de plus de 2,3 millions entre 2000 et 2050, soit une baisse de 9 % (...). Les nouvelles projections de population active de l'INSEE fournissent désormais un panorama très différent : le point de départ constaté serait plus élevé que ce qui était prévu et le nombre d'actifs augmenterait de plus de 1,8 million entre 2000 et 2050 (...). Le nombre d'actifs en 2050 ne serait pas de 24 millions comme l'annonçaient les projections de 2002, mais de plus de 28,5 millions. » Inutile de le préciser : ce rectificatif important des projections de l'INSEE n'a, à l'époque, pas fait l'objet d'une très grande publicité...